



GUADELOUPE

le 06 /09/2018

A M le Recteur
de l'académie de Guadeloupe

Objet : Plan Académique de Formation et dépendances de l'archipel

M le Recteur,

Nous avons régulièrement des collègues basés dans les dépendances de notre archipel qui se plaignaient de ne pas pouvoir suivre les formations. Pendant, plusieurs années nous avons dû palier à ce manque en proposant via notre syndicat des formations pédagogiques à nos collègues.

Par conséquent, nous nous réjouissons que cette année 2 formations soient prévues par l'académie sur Saint Martin. C'est donc une évolution notable que nous saluons.

Cependant, cette année, le PAF propose encore deux formations aux concours en présentiel en Guadeloupe (Agrégation et CAPEPS). Il n'est par conséquent pas possible pour nos collègues des îles du Nord d'y participer.

Ils nous demandent donc s'il ne serait pas possible de mettre en place des cours en visioconférence qui permettraient à moindre coût de renforcer les possibilités d'évolution de carrière sur leurs îles.

Veillez croire, M le Recteur, de notre attachement au service public d'Éducation.

Pour le bureau
du SNEP-FSU Guadeloupe

Emmanuel Roublot
Secrétaire académique

